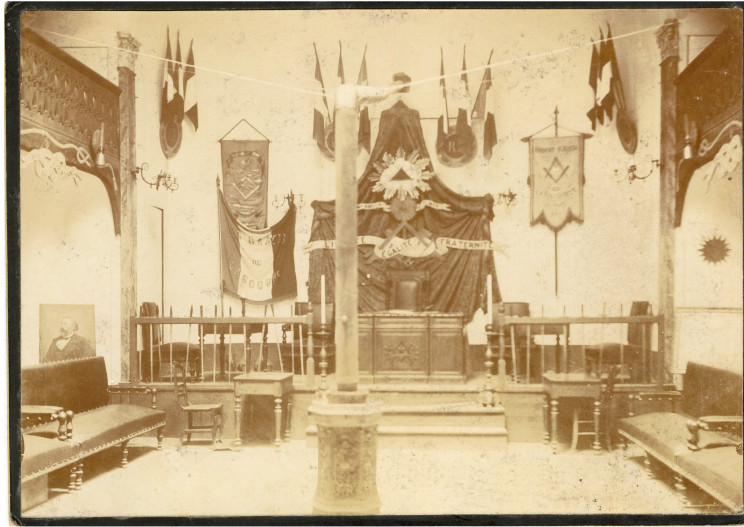


## Les 120 ans des Cadets de Gascogne - Loge du Grand Orient de France



Les 120 ans des Cadets de Gascogne - Loge du Grand Orient de France

**La plus ancienne loge du Grand Orient de France d' Auch « Les Cadets de Gascogne », a fêté à Auch les 10,11 et 12 mars 2023, les 120 ans de son histoire, avec la participation exceptionnelle de Georges Serignac, Grand Maître du Grand Orient de France.**

« Ces trois jours de commémoration ont rappelé l'importance du devoir de mémoire. En effet, les Francs-Maçons ont joué un rôle important depuis plus de 120 ans dans la vie politique, sociale et publique de la ville d'Auch et du département. Les Francs-Maçons d'aujourd'hui défendent tout comme ceux d'hier les valeurs de laïcité, de fraternité et de solidarité qui constituent le socle de leur engagement », a précisé le président des Cadets de Gascogne.



Temple ancien 25 rue de Metz

L'évènement a débuté le **vendredi 10 mars à 20h30 avec un concert à la mémoire du célèbre Jazzman Guy Lafitte** à la salle Cuzin .

Puis il s'est poursuivi le **samedi 11 mars par un hommage rendu** par la loge à trois de ses anciens illustres frères qui ont marqué la vie de la ville d'Auch (, allées d'Etigny, puis jardin Ortolan puis cimetière à Auch):

Jean David (1832 -1885) dont la stèle repose sur les allées d'Etigny

Hippolyte Lissagaray (1838-1901) dont la stèle repose au jardin Ortolan,

Pierre Henri Martin (1859 -1925) dont la tombe orne l'entrée du cimetière à Auch.



Trois frères, trois personnalités, trois engagements différents pour un même combat celui de la défense des valeurs républicaines.

**Jean David** a fondé le journal gersois Avenir en 1868. Il a connu un succès retentissant dans la deuxième partie du 19ème siècle et a contribué aux mobilisations sociales dans le département. Il est devenu Maire d'Auch à trois reprises de 1870 à 1874, de 1876 à 1877, et de 1877 jusqu'à sa mort. Il fut aussi élu député du Gers en 1878 et en 1881.

**Hippolyte Lissagaray** fut Polémiste et historien de la Commune de Paris. De tempérament fougueux, il était connu pour la qualité de ses articles dans les colonnes du journal gersois Avenir.

**Pierre Henri Martin**, capitaine du 88ème d'infanterie, s'est illustré par son engagement, portant les idées républicaines et les défendant ardemment. Il eut les honneurs du combattant de la Grande Guerre d'où il revint mutilé et décoré officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Il repose au cimetière d'Auch et sa tombe reste un symbole pour tous les frères qui ont combattu et donné leur vie à la défense des valeurs patriotiques.

Parmi les Francs Maçons célèbres du département, on peut aussi citer **Paul Decker David** (1865-1918), ingénieur agronome. Il fut un membre fondateur des Cadets de Gascogne. Directeur de la ferme-école de La Hourre, il fut leader des républicains à Auch, maire d'Auch de 1904 à 1908, député du Gers de 1898 à 1910 et sénateur du Gers de 1912 à 1918 ainsi que **François Alem-Rousseau** (1793-1858), né à Aubiet, initié à Paris, premier maire républicain d'Auch en 1848.

**Samedi à 20h30 a eu lieu une conférence publique sur le thème : « La Franc Maçonnerie au 21ème siècle »** par Georges Serignac Grand Maître du Grand Orient de France, venu spécialement de Paris pour les 120 ans des Cadets de Gascogne.

Celle-ci s'est tenue à la salle des Cordeliers.

L'événement s'est achevé le dimanche 12 mars par une réunion de toutes les Loges et Obédiences amies.



## « Les Cadets de Gascogne » : ce qu'il faut retenir !

### 1 - Création de la Loge : le 2 mars 1903.

Deux ans après la loi de 1901 sur les associations, une Loge pouvait enfin s'ouvrir dans les conditions que nous connaissons actuellement. La liberté juridique du droit d'association n'avait plus à souffrir des alternances de soutien ou de rejet de la part des pouvoirs en place (sauf sous le régime de Pétain). La liberté d'association s'exerce dorénavant par la seule volonté de ses membres. Deux ans après était votée la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État, montrant par là-même la légitimité du combat mené depuis plusieurs décennies pour la laïcité, par les francs-maçons.

Si le combat pour la liberté d'association ne semble plus nécessaire aujourd'hui chez nous en France, encore faut-il rester toujours vigilant pour qu'elle puisse s'exercer librement.

Le combat pour la laïcité demeure toujours d'actualité, comme en témoignent ses attaques sans cesse répétées. Nous souhaitons que des cérémonies civiles puissent avoir lieu pour tous les moments de la vie civile, mariage, parrainage en France mais aussi pour nos concitoyens européens. La laïcité, c'est aussi faciliter l'accès de tous aux services publics, aux soins, à l'éducation....

### 2-La constance de l'engagement politique des membres des « Cadets de Gascogne ».

Cet engagement politique, les frères l'ont témoigné à de multiples reprises aux cours des grands événements qui ont fait notre histoire : pendant la Révolution, lors de l'avènement de la République, lors de la Commune de Paris et lors de la Résistance. Mais cet engagement s'est aussi traduit tout au long des combats menés pour les idées républicaines, laïques, sociales. Ces enjeux se retrouvent souvent au centre des campagnes électorales, que l'élection soit municipale, cantonale législative ou présidentielle.

Si le travail en Loge permet aux Francs-Maçons de travailler sur eux-mêmes « Connais-toi toi-même », le travail hors du temple est un devoir. Il peut s'agir de la défense de la citoyenneté ou de celle des principes démocratiques et républicains.

### 3-Les persécutions régulières dont les « Cadets de Gascogne » ont fait l'objet.

Il semble en effet utile de souligner qu'à trop de reprises les loges républicaines à Auch, se trouvèrent dans l'obligation de quitter les locaux occupés régulièrement du fait de leurs opposants (certains gouvernements, partis conservateurs, églises, ...). Ce fut le cas :

En 1877 lorsque la loge « La Ligne Droite » est interdite par le préfet. Le temple sera occupé manu militari.

En 1891 et 1908 des expropriations seront ordonnées suite à des opérations immobilières téléguidées par l'Archevêché.

Enfin il faut rappeler l'interdiction de la Franc-Maçonnerie sous Vichy. Ainsi, le 22 octobre 1940 eu lieu la mise sous séquestre par le tribunal d'Auch du temple maçonnique en vertu de la loi du 11 août 1940 de Pétain.



Marianne de la Loge

**« L'histoire des Cadets de Gascogne est faite d'espérance, de satisfactions, mais aussi de gémissements. Nous sommes fiers d'être les héritiers de nos anciens. » Le président des Cadets de Gascogne.**



Bannière des Cadets de Gascogne

**Photo-titre** : intérieur du temple ancien 25 rue de Metz 1868